



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## Réaction de la SAF'île et de la CIF au Plan d'action stratégique en immigration francophone

[16/06/2023], [Summerside, IPE] - La Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (SAF'île) et la Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (CIF) ont pris connaissance du Plan d'action stratégique en immigration francophone récemment annoncé par le gouvernement provincial. La SAF'île et la CIF saluent cet engagement et considèrent qu'il représente un pas en avant important et nécessaire pour la communauté acadienne et francophone, ainsi que pour l'ensemble de la province.

Cependant, il y a quelques éléments qui suscitent des préoccupations au sein de la SAF'île et de la CIF pour lesquels nous souhaitons engager une discussion franche et ouverte avec le gouvernement. Parmi ces éléments, nous soulignons :

1. La nécessité pour le gouvernement de se fixer une cible claire en matière d'immigration francophone. Une étude récente réalisée par Sociopol pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA du Canada) démontre qu'il serait essentiel d'établir une cible minimale de 15 % d'immigration francophone par année pour assurer la croissance et le rattrapage démographique des francophones à l'Île-du-Prince-Édouard.
2. La clarification des sources de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action. À l'heure actuelle, le plan n'est pas accompagné d'un budget détaillé, et le budget provincial déposé le mois dernier ne spécifie pas de montant dédié à l'immigration francophone dans les différents ministères responsables de la mise en œuvre du plan.
3. L'importance d'une véritable collaboration et participation de la communauté dans la mise en œuvre du Plan, notamment pour définir les mécanismes de mesure des résultats. À l'heure actuelle, le langage utilisé pour communiquer les résultats et les actions à entreprendre peut parfois sembler vague. Il sera nécessaire de clarifier ces aspects afin d'assurer une reddition de comptes efficace.
4. La création du Réseau pour l'immigration francophone, annoncée dans le Plan, est présentée comme un moyen pour permettre à la communauté de suivre de près son évolution et sa mise en œuvre. Nous espérons que le gouvernement saura faire appel à l'expertise de terrain des structures existantes au sein de la communauté pour éviter tout dédoublement que pourrait engendrer une nouvelle structure de réseau.

Ce plan démontre une volonté claire du gouvernement de prendre des mesures spécifiques en faveur du recrutement, de l'établissement et de la rétention des personnes immigrantes francophones. De plus, la volonté affichée par le gouvernement de rendre compte des résultats obtenus est un aspect encourageant.

Les principaux acteurs de la communauté acadienne et francophone ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ce plan. Bien qu'ils aient été consultés, nous constatons que sa rédaction, sa conduite et sa gestion restent du ressort du gouvernement.

La SAFÎle et la CIF tiennent à souligner leur engagement à travailler de concert avec le gouvernement pour relever les défis et saisir les opportunités présentées par ce Plan d'action stratégique en immigration francophone. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre réussie de ce plan bénéficiera à l'ensemble de la société insulaire, en autant qu'elle soit menée par, pour et avec les francophones de l'Île.

Nous attendons avec impatience une discussion constructive et un dialogue ouvert avec le gouvernement afin de résoudre les préoccupations susmentionnées et de continuer à renforcer la vitalité et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour plus d'information :

**SAFÎle**

Isabelle Dasyva-Gill, Directrice générale, 902-888-1680 [isabelle.dg@safile.org](mailto:isabelle.dg@safile.org)

**CIF**

Eugénie Parent, Directrice par intérim, 902-330- 6546 [eugenie@cifipe.ca](mailto:eugenie@cifipe.ca)